

DÉROULEMENT

Le cours aura lieu durant 5 jours : les matinées seront consacrées à des séminaires présentant pour chaque thème les concepts et les outils d'analyse principaux développés par FONCIMED avec quelques applications. Plusieurs après-midi donneront lieu à :

- des travaux dirigés faisant suite aux séminaires, encadrés par les membres du réseau et basés sur des exposés faits par des participants ;
 - des séminaires spécifiques préparant les visites de terrain.
- Une journée sera réservée aux visites de terrain. ■

PROGRAMME DU COURS

Jour 1

Matin

- Gestion des terres collectives au Maghreb et au Machrek
- Impacts socio-environnementaux de la privatisation des terres collectives

Après midi

- Exposés des stagiaires sur leur propre expérience (études de cas)

Jour 2

Matin

- Durabilité des ressources naturelles et sécurisation foncière
- Les observatoires de surveillance écologique : Un outil d'aide à la décision pour l'usage des ressources naturelles (ROSELT/OSS, SIEL, etc.)

Après midi

- Préparation des visites de terrain

Jour 3

- Visites de terrain (2 groupes : parcours et petite hydraulique)

Jour 4

Matin

- Stratégies foncières, pratiques sociales, conflits, règles d'utilisation des espaces
- Les conflits liés aux ressources naturelles

Après midi

- Exposés des stagiaires sur leur propre expérience (études de cas)

Jour 5

Matin

- Le Programme de lutte contre la désertification en Tunisie (PAL/LCD)

Après midi

- Discussion générale et conclusions

Principaux intervenants : Ali Abaab, Abdallah Ben Saad, Alain Bourbouze, Anne-Marie Jouve, Jean-Christophe Paoli, Mélanie Réquier Desjardins, Mongi Sghaier,....

ORGANISATION

Ce cours est assuré par un collectif d'enseignants, de chercheurs et de praticiens de pays méditerranéens (réseau FONCIMED). Des chercheurs d'autres institutions contribueront également aux thématiques qui seront abordées. Le cours se déroulera en langue française et aura une durée globale de 30 heures réparties sur une semaine. L'Institut des Régions Arides de Médenine (Tunisie) accueillera le cours. Le nombre de participants est limité à 15-20. ■

PUBLIC

Ce cours est destiné aux cadres, ingénieurs ou techniciens impliqués dans la gestion des ressources naturelles et dans la régulation de l'usage des sols sur le pourtour méditerranéen et aux étudiants qui cibleraient ces métiers. ■

INSCRIPTION

Le niveau requis est celui d'ingénieur ou de tout autre diplôme universitaire jugé équivalent. L'admission se fait sur dossier. Ce dossier doit comprendre un curriculum vitae, une lettre de motivation et un court rapport (2 à 4 pages) présentant une étude de cas sur la thématique du cours à laquelle le participant est confronté dans sa pratique professionnelle.

Le financement est à la charge du participant. Seuls les candidats des pays membres du CIHEAM (Albanie, Algérie, Egypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Liban, Malte, Maroc, Portugal, Tunisie, Turquie) pourront solliciter dans le cadre des disponibilités financières du cours, l'exemption des droits d'inscription ainsi qu'une bourse couvrant la pension complète et les frais de voyage. ■

COORDINATION

Mélanie REQUIER-DESJARDINS

Anne-Marie JOUVE

Abdallah BEN SAAD

Mongi SGHAIER

- CIHEAM-IAMM, Institut Agronomique Méditerranéen, 3191 Route de Mende, BP 5056, 34033 Montpellier CEDEX 1 (France)
- IRA de Médenine (Tunisie)

Contacts : requier@iamm.fr / Abdallah.bensaad@ira.nrnt.tn ■



COURS SPÉCIALISÉ

Gouvernance foncière et usage des ressources naturelles

**23-27 Novembre 2009
à Médenine**



Graphisme : Stéphanie Hernandez (Sciences) - Photos : Philippe Jouve, Stéphanie Hernandez



www.iamm.fr

Ce cours spécialisé est organisé avec l'appui du réseau FONCIMED, réseau d'échanges, d'enseignement et de recherches sur la question foncière en Méditerranée, pluridisciplinaire et inter-institutionnel, constitué à l'initiative du CIHEAM-IAMM et de l'INRA-SAD. Ce réseau a pour vocation de devenir un lieu d'échange entre chercheurs et praticiens, sur les expériences, les études, les méthodes et les résultats de recherches portant sur l'analyse de la question foncière. La vie du réseau est structurée par un séminaire annuel, organisé par roulement dans une des implantations géographiques des participants. Le réseau FONCIMED a également pour vocation de porter des actions plus appliquées de formation (école-chercheur, cours spécialisé) et de publication.

Ce cours international s'adresse aux techniciens et administrateurs du développement impliqués dans la gestion des ressources naturelles ou la régulation de l'usage des sols dans les pays méditerranéens, et à tous les étudiants qui cibleraient ces métiers.

CONTEXTE

La pression foncière s'exprime avec une force inégalée et sur des superficies très étendues dans les espaces agricoles et naturels méditerranéens, que ce soit par l'extension urbaine, par le tourisme ou par la modification des formes d'usage des espaces ruraux, et quel que soit le niveau de développement des pays. En moins de quarante ans (1965 à 2003), la superficie cultivée par habitant en Méditerranée a diminué de moitié (0,459 ha à 0,251 ha) (MEDAGRI, 2006). En l'absence de régulation publique, cette pression sur les sols est susceptible de modifier durablement la physionomie de vastes territoires sans obligatoirement préserver l'intérêt collectif que peuvent représenter certains usages. Notamment, la dégradation des terres et la désertification, auxquels les pays du bassin méditerranéen sont particulièrement vulnérables, sont une contrainte forte au développement des régions arides. Les pertes économiques varient entre 0.5 et 1.2 % du PIB selon les pays et elles ne prennent en compte que les impacts sur la production agricole céréalière. ■

La question foncière, souvent éludée dans le champ de la gestion des ressources naturelles, occupe cependant une place centrale : en effet, l'homme et ses activités sont au cœur des processus de dégradation des ressources naturelles ; le foncier a une incidence sur la façon dont sont organisés les usages des ressources naturelles. La mise en valeur de l'espace et de ses différentes ressources (eau, végétation, etc.) ainsi que, par exemple, le choix des techniques d'exploitation des terres sont tributaires non seulement des moyens financiers mais aussi des organisations socioculturelles dont le foncier comme expression du rapport social à l'espace est une composante majeure. La question péri-urbaine et la coexistence de l'agriculture et de la ville posent aussi en de nouveaux termes la question foncière et son lien avec l'état de l'environnement. La concurrence sur la terre s'exprime de façon privilégiée sur le marché foncier, les usages les plus rémunérateurs (l'urbanisation, le tourisme...) chassant les moins rémunérateurs (l'agriculture, la protection environnementale...) par les prix proposés lors des transactions foncières.

Une bonne connaissance des interactions entre dynamiques foncières et environnement, par la mise à disposition d'outils et d'analyses permettant de circonscrire ces interactions, est indispensable pour qui veut tenter de réguler les processus de changements socio-spatiaux des usages des sols, mettre en place un schéma d'aménagement ou une politique de développement à l'échelle d'une région. ■

OBJECTIF et DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Les participants sont capables d'identifier, d'analyser et de retranscrire synthétiquement les différentes dynamiques d'usages des sols mis en œuvre sur un espace de dimension régionale (méso) et leurs impacts sur l'environnement.

Cette formation s'appuie d'abord sur les méthodes de l'analyse comparée, en faisant appel aux experts nationaux des pays méditerranéens. Les participants ont accès aux leçons d'expériences pratiques comme la confrontation d'acteurs aux intérêts différenciés et la négociation collective de droits d'usage de l'espace, qu'il s'agisse d'arrangements informels ou de normes établies, ou encore, la caractérisation des impacts environnementaux liés aux choix d'aménagement. Ils travaillent ensemble et avec leurs formateurs sur le transfert et l'amélioration des outils présentés à leur propre champ d'investigation et à leur pratique du développement. Les participants sont aussi amenés à exposer une situation spécifique, rencontrée dans leurs activités professionnelle ou leur travail de recherche en lien avec les pratiques et les politiques agri-environnementales et de développement rural. ■

